

Le 16 janvier 2014



PIAC Flash numéro 11

Bonjour à vous tou-te-s,

Je vous présente tous mes vœux pour cette nouvelle année 2014 qui commence pourtant mal.



En effet, après être devenu le 20 décembre 2013, malgré lui (par décision de la Cour Suprême des Etats Unis) le 18^{ème} état aux Etats Unis à avoir légalisé le mariage pour tou-te-s, le très conservateur Etat d'Utah a fait appel à l'exécution de ce jugement et a obtenu gain de cause "dans l'attente d'une décision finale de la cour d'appel du 10e circuit"

Ainsi, depuis le 6 janvier 2014, le mariage pour tou-te-s est à nouveau interdit en Utah, alors qu'il est légal en Californie, Connecticut, Delaware, Hawaii, Illinois, Iowa, Maine, Maryland, Massachusetts, Minnesota, New Hampshire, New Jersey, New Mexico, New York, Rhode Island, Vermont, et Washington et le district fédéral de Washington DC

Pour plus d'informations, voir ci-dessous

Etats-Unis

La Cour suprême suspend provisoirement le mariage gay en Utah

Le 6 janvier, la Cour suprême des Etats-Unis a provisoirement suspendu les mariages homosexuels en Utah, que le gouverneur de cet Etat de l'ouest américain veut interdire.

Fin décembre, l'Etat avait fait appel à la Cour suprême pour suspendre une décision de justice qui a déclaré "inconstitutionnelle" une loi de 2004 interdisant le mariage entre personnes de même sexe.

Cette décision du 20 décembre avait de fait légalisé le mariage gay en Utah, comme c'est le cas dans 17 autres Etats.

Mais Gary Herbert, le gouverneur de l'Etat, où vit une importante communauté mormone, a interjeté appel devant une cour de l'Ouest américain.

Dans une brève décision, apparemment sans opposition d'aucun de ses neuf juges, la plus haute instance du pays a accepté lundi la demande du gouverneur de l'Utah et de son ministre de la Justice Sean Reyes, et suspendu les mariages homosexuels "dans l'attente d'une décision finale de la cour d'appel du 10e circuit", selon ce document.

La juge progressiste Sonia Sotomayor, chargée de ce secteur géographique, avait plaidé en ce sens auprès de ses pairs.

L'interdiction des mariages homosexuels, inscrite par référendum dans la Constitution de l'Utah, est donc rétablie provisoirement. Si la cour d'appel de Denver, dans le Colorado voisin, maintient cette interdiction, on ignore ce qu'il adviendra des centaines de mariages gays célébrés dans l'Utah depuis le 20 décembre.

Dans son recours, le gouverneur de l'Etat s'était appuyé sur la décision de la Cour suprême, fin juin, qui avait réaffirmé les principes du fédéralisme concernant le mariage.

Aux Etats-Unis, les lois réagissant le mariage sont du ressort des Etats et près de 30 d'entre eux ont adopté des textes limitant le mariage aux couples hétérosexuels. Mais 17 autres Etats ainsi que la capitale fédérale Washington permettent aux couples de même sexe de se marier.

Fin juin, dans sa décision "Windsor contre Etats-Unis", la Cour suprême avait invalidé la loi fédérale sur le mariage qui refusait des allocations du gouvernement fédéral aux couples homosexuels légalement mariés dans les Etats autorisant le mariage gay. Mais elle avait rappelé que le mariage était l'affaire des Etats.

Dans son appel à la juge Sotomayor, le gouverneur de l'Utah avait insisté sur "les principes répétés dans Windsor de l'autorité pratiquement entière des Etats en matière de mariage", estimant que l'analyse du juge de première instance les avait ignorés, "en contradiction avec Windsor". Il rappelait aussi les inquiétudes exprimées alors par le juge Anthony Kennedy sur les enfants des couples gays.

(Avec AFP)

